L'économie du Yukon aujourd'hui est surtout axée sur les mines et le tourisme. Nous avons une industrie minière très saine dont dépend largement la croissance économique du Territoire. Les vastes réserves de minerais de cuivre, d'amiante, de plomb, de zinc, d'argent, d'or et de fer ont produit pour une valeur d'un demi-milliard de dollars au cours des sept dernières années. La deuxième industrie en importance, le tourisme, a connu une croissance telle depuis quelques annés qu'au cours d'une période récente de douze mois, on estime à 25 millions de dollars les sommes dépensées au Yukon par plus de 300,000 visiteurs.

J'aimerais maintenant parler des principales questions intéressant le Yukon qui seront débattues au Sénat ultérieurement. Je ferai d'autres observations de nature générale qui, je l'espère, vous aideront à comprendre ce vaste territoire qu'est le Yukon.

Le principal point en litige au Yukon aujourd'hui est le règlement des revendications territoriales entre le gouvernement canadien et les Indiens du Yukon. Tout d'abord, j'estime qu'il faudra arriver à un règlement juste et équitable des revendications territoriales des Indiens du Yukon si l'on veut réaliser des progrès ou des changements économiques ou politiques véritables dans ce territoire.

Le Yukon s'étend sur environ 207,000 milles carrés où seuls vivaient les Indiens avant la venue des Européens au Canada. Ce territoire n'a jamais été abandonné par les Indiens par voie de traité, de cession ou autrement.

Je suis d'avis qu'on ne peut réaliser de règlement juste, équitable et durable au Yukon à moins qu'Indiens et non-Indiens ne soient administrés par un seul gouvernement. C'est essentiel si l'on veut assurer une certaine efficacité, mais c'est aussi le seul moyen de s'assurer que les uns et les autres travaillent conjointement et non séparément. L'expérience a prouvé que la création de réserves et de gouvernements autochtones prévue par la loi sur les Indiens n'a rien donné. Elle engendre le séparatisme et suscite des antagonismes et des conflits plutôt que l'unité, la fraternité et la compréhension.

Il est de mon devoir de dire maintenant quelques mots sur le rôle du gouvernement territorial dans le règlement des revendications territoriales, au Yukon. Le gouvernement territorial du Yukon est mêlé à ces revendications dans la mesure où il est représenté à la table de négociations et est autorisé à y donner son avis. L'important pour le gouvernement territorial et pour ses représentants élus est de réaliser qu'une fois la question des revendications réglée, les structures gouvernementales du Yukon, telles qu'ils les connaissent aujourd'hui, n'existeront plus. Lorsque les représentants élus et les fonctionnaires du territoire auront bien compris cela—et je ne pense pas que ce soit tout à fait le cas pour l'instant—ils auront fait un premier pas vers le règlement des revendications territoriales.

Le second pas que devra faire le gouvernement du Yukon sera de proposer à la table de négociations d'autres formes possibles de gouvernement qui conviendront aux deux groupes et pourront faire l'objet d'un accord conjoint. En attendant, je suggère que le gouvernement du Yukon prenne des engagements fermes envers les Indiens, pour résoudre une partie des problèmes courants qui se posent en ce moment dans les communautés indiennes.

Cela aura un double effet. D'abord, une bonne partie des problèmes courants que connaissent les Indiens sera résolue avant le règlement des revendications territoriales, ce qui peut prendre un certain temps; deuxièmement, cela montrera clairement aux Indiens que le conseil territorial, composé entièrement de non-Indiens, est prêt à négocier sérieusement avec la population indienne et à rechercher une entente avec elle. Si cela n'est pas fait, un gouvernement composé exclusivement de blancs, à la suite du règlement des revendications, s'attirera peu de sympathie et de confiance. Je dirais même qu'on risque de n'arriver à aucun règlement.

Il faut féliciter les Indiens pour les efforts qu'ils ont faits depuis sept ou huit ans. Il y a sept ans, il n'existait aucune organisation indienne au Yukon, même pas au niveau de la bande. Au cours de cette courte période, ils ont formé des associations, élu des chefs, repris des mains du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien certains programmes dans leur village; ils ont précisé leurs revendications territoriales et ont fait part de leur position au premier ministre. Ils ont mis sur pied un réseau régional d'échange de renseignements sur les négociations entourant les revendications territoriales et ils ont commencé à négocier avec le gouvernement fédéral pour régler leurs revendications actuelles.

Une autre initiative d'importance qui revient aux Indiens du Yukon, c'est l'insistance avec laquelle ils considèrent leurs revendications territoriales comme un droit ancestral dont jouissent tous les Indiens inscrits ou non et ils ont demandé qu'il en soit tenu compte dans leurs négociations. La chose est contraire aux désirs de la Fraternité nationale des Indiens, mais plusieurs autres organisations indiennes ont apporté leur appui au cours des années, et il semble que la distinction entre inscrits et non-inscrits finira par disparaître. Les Indiens du Yukon peuvent se vanter d'être à l'origine de cette évolution.

Puisque j'ai voulu profiter de cette occasion pour exposer mes vues au gouvernement territorial, je m'en voudrais de ne pas faire également quelques suggestions aux chefs indiens. Le Conseil des Indiens du Yukon doit se rendre compte que le succès de ses négociations au sujet des revendications territoriales dépend dans une large mesure de l'appui public au projet d'entente visant le territoire du Yukon et l'ensemble du Canada. Depuis six mois, j'ai constaté que l'appui au Conseil des Indiens du Yukon avait diminué parce que l'on tardait trop à se mettre d'accord sur une entente de principe. Cela m'inquiète.

Je pense que le Conseil des Indiens du Yukon devrait non seulement être prêt à négocier activement pour trouver une solution, mais il devrait également informer périodiquement le public de ses activités, de la nature de certains de ses problèmes, et réaffirmer sa sincérité sur la conclusion d'une entente dans un proche avenir. Ce genre d'information et d'assurance contribuerait beaucoup à regagner l'appui qui a été perdu, je crois, ces derniers mois.

J'espère que l'on nous demandera bientôt d'étudier une mesure en vue de modifier la loi sur le Yukon et la loi sur les terres territoriales afin d'établir un cadre législatif pour une entente avec les Indiens du Yukon au sujet de leurs revendications territoriales.